N° 19 OCTOBRE 2017

La feuille de Bernin

COMMUNE DE Bernin

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR

NOUS AUSSI, NOUS IRONS JUSQU'AU BAC !

>PAGE 12

« Nous irons jusqu'au bac... oui mais comment ? »

DÉLIBÉRATIONS

> CONSEILS MUNICIPAUX

14 et 30 juin et 12 juillet 2017

Forêt communale
Afin de minimiser les risques incendie, le conseil municipal a approuvé la mise en place d'une sylviculture préventive des peuplements dans les forêts communales et domaniales du cône du Manival, mesure générant des travaux sylvicoles sur la commune de Bernin.
Le montant estimé est de 27 895,08 € TTC. Ces travaux étant conditionnés par l'obtention d'une aide de l'Europe, un dossier de demande de subvention est réalisé auprès du FEADER (fonds européens), le taux de subvention étant de 80 %.

Rapport 2016 sur l'eau potable
Le conseil municipal a pris acte du rapport 2016 de VEOLIA sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Ce rapport est consultable en mairie.

Désignation des grands électeurs du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs
Le conseil municipal a élu ses délégués en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 24 septembre 2017. 7 délégués titulaires et 4 suppléants ont été élus.
Les titulaires élus sont : Cécile ROCCA, Gabriel SABATIER, Anne-Françoise BESSON, Christophe DURET, Sophie COUDERC, Jean-Claude BOBILLON et Francine BOMBLED.
Les suppléants élus sont Claude TALON, Céline PEYSSON, Claude VERMEULEN et Pascale PELLEGRINI.

Cession d'un chemin du domaine privé de la commune à la société SOITEC
Le conseil municipal a approuvé la cession, à l'euro symbolique d'une parcelle (741 m²) à la société SOITEC. L'emprise correspond à une voie sans issue qui est à l'usage exclusif de l'entreprise pour ses livraisons. La société va réaliser, entièrement à sa charge, les travaux permettant de sécuriser et de faciliter l'accès au site.

Prochain conseil municipal :
Mercredi 11 octobre 2017 à 20h en mairie

Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Céline Lazzari au 04 76 92 07 47

Prochains conseils municipaux :
(sous réserve de modification éventuelle)

Mercredi 8 novembre 2017 à 20h
Mercredi 13 décembre 2017 à 20h

P4 à 8
L'ACTU À BERNIN
P9
BRÈVES DE CHANTIERS
P10 à 11
GÉNÉRATIONS
P12 à 15
FOCUS
P16
L'INTERCOMMUNALITÉ
P18 à 20
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS
P21 à 22
RETOUR EN IMAGES
P23
BERNIN DESSINÉ
P24
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE NATHALIE

CARNET

NAISSANCE

Juin	Agathe CHAIX

BAPTÊMES CIVILS

Juillet	Margaux BROUARD
Septembre	Zoé PETELAZ

MARIAGES

Juin	Zahra BOUIMADAGHEN et François MAZZILLI
Juillet	Laurence AMAUDRU et Jean-Marie BECERRA-JURADO
	Agathe LEGROS et Clément ROUSSEAU
	Virginie AVINIER et Sébastien CARAMEL
Août	Sophie DEMARCHE et Johannes WOLF
	Mylaine BITYE BIMANE et Julien DECK
	Brigitte DEVOS et Renzo PICCOLO
Septembre	Delphine ZEZIMA et Sébastien BLACH
	Viengthong BOUASIPASEUT et Dominique REVOL

DÉCÈS

Juillet	Dominique VICARD

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 19 OCTOBRE 2017

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 93 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Cécile Rocca
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Anne-Françoise Besson, Christophe Duret, Lewis Davies, Sophie Couderc, Pascale Pellegrini, Tiphaine Pierrat
Photos :
Mairie de Bernin, Le Grésivaudan Fotolia, G. Fourneris, V. Gaillard
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Tiphaine Pierrat
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie IGS, Froges

Imprimé sur papier certifié PEFC avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1600 exemplaires
Dépôt légal : à parution

3 QUESTIONS à Cécile Rocca

1 Il paraît que la Poste va changer de lieu ?

Après la fermeture du bureau de Poste le 9 septembre 2010 suite à une agression, la Mairie a repris le service postal. Les élus ont souhaité transférer ce service au nouveau bureau de tabac de la commune, ouvert en mai dernier. ***Les administrés pourront apprécier les horaires d'ouverture bien plus larges que ceux proposés par la mairie.***
La Poste sera donc ouverte du lundi au vendredi de 7h à 19h, le samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h. Etant donné les ***échos favorables*** *reçus depuis l'ouverture du tabac, les élus ne doutent pas de la qualité du service qui sera proposé. D'autre part, cette décision s'inscrit dans le souhait de favoriser le commerce de proximité.*

2 Un nouveau site web pour la commune ?

Eh oui, le site web de la commune fait peau neuve et ***la nouvelle version a vu le jour le 4 septembre dernier****. L'ancien site internet comportait trop de rubriques et les administrés pouvaient parfois s'y perdre. Des informations étaient également obsolètes.*
Cette nouvelle version a ainsi permis de faire une ***mise à jour complète****, avec, dès la première page, les actualités. N'hésitez pas à faire valoir votre avis… par mail à communication@bernin.fr.*

3 Pourquoi avoir supprimé les arbres en bas de l'école ?

Notre responsable des espaces verts, très compétent, nous a orienté dans le choix qui s'imposait : ***remplacer les ailantes*** *(arbres d'ornement dont le développement est difficilement contrôlable avec des racines qui poussent à l'horizontale, soulevant le bitume),* ***au profit d'essences indigènes*** *à poussée verticale qui s'adaptent au climat de notre région* ***sans provoquer de dégâts à long terme****.*

Prêts pour la rentrée !

Lundi 4 septembre : la rentrée des classes.
Des classes repeintes, d'autres **nouvellement équipées de VPI** (vidéo projecteur interactif) et le **toit pourvu de panneaux photovoltaïques**. C'est un groupe scolaire moderne qui accueille les 300 élèves.

Concernant les effectifs, notons des baisses significatives en maternelle et en élémentaire, les effectifs passant respectivement de 106 à 98 et de 216 à 192, soit 32 écoliers de moins que l'année 2016/2017.

Au terme des programmes de logements prévus sur la commune, gageons que la situation s'inverse et que les effectifs repartent à la hausse.

Les TAP sont prêts pour les deux premières périodes, les « Péri Sport Bibli et Cuisine » sont complets et l'aide aux devoirs sera renforcée pendant la garderie périscolaire. Le centre de loisirs accueille les enfants le mercredi dès la sortie des classes jusqu'à 18h30. Le programme d'activités concocté par vos animateurs habituels, est disponible sur le site de la commune ou sur demande au service enfance-jeunesse.

En effet, la stabilité est souvent gage de qualité. Malgré la possibilité offerte par la loi de modifier à la hâte les horaires scolaires pour cette rentrée, élus, personnel d'animation et enseignants n'ont pas souhaité agir dans la précipitation et ont préféré prendre le temps de la concertation.

Courant octobre, le **comité de pilotage** de la réforme se réunira et tous les acteurs locaux concernés pourront réfléchir sur l'organisation du temps scolaire et par extension du temps périscolaire, pour la rentrée 2018/2019.

Notons que **cet été, la maison Michel a fait peau neuve** : elle est entièrement réhabilitée. Au cœur du parc du Clos Michel qui sera à nouveau en chantier cet automne, cette bâtisse héberge **le service municipal enfance-jeunesse** et **une annexe cantine**.

Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse

Exposition « Au fil du Grésivaudan »

Depuis le lundi 2 octobre jusqu'au samedi 2 décembre 2017, une **exposition « Au fil du Grésivaudan » de Gilles Renou** est visible en salle du conseil aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

*Gilles Renou « Je photographie à l'émotion, j'ai le goût **du noir et du blanc**, la couleur n'entrant pas dans mes compositions seulement si elle en est une composante essentielle. Quand un sujet m'interpelle, je ne le lâche pas, je tourne autour, je reviens un autre jour, à une autre heure… Et je déclenche ou pas. Arrivé dans le Grésivaudan il y a 5 ans, j'ai tout suite été conquis par son **patrimoine historique, rural et industriel** au fil de mes promenades et randonnées. Depuis deux ans les photographies qui composent cette exposition ont été vues à Crolles, St-Ismier, Biviers… et Bernin. »*

Théâtre « Garde à vue »

Dans le cadre de son action culturelle, la mairie de Bernin vous propose le **samedi 7 octobre** à **20h30** à la **salle des fêtes** la pièce de théâtre ***« Garde à vue »***, adaptation du film de Claude MILLER, mise en scène de Samuel GARNIER, Compagnie A Court de Jardin, avec Stéphane CHEVRIER, Laurent GUILLERAULT, Didier SONNIER et Nathalie VUCINIC.

Synopsis : *Maître Martinaud, notaire, se retrouve une nuit du 31 décembre au poste de police pour une histoire de crimes…*

Samuel Garnier met en scène depuis 20 ans, il forme également en théâtre et à l'école de cirque. Il est intervenant DRAC auprès de l'Hexagone de Meylan et au Grand Angle de Voiron. Egalement enseignant théâtre et coach en entreprise.

« Garde à vue » est jouée avec passion (depuis 1 an et demi) par ces 4 comédiens issus d'horizons divers ayant déjà collaboré avec diverses compagnies dont Fepal Guguss, Les Tréteaux de la Souchière, La Simandre, En Aparté, Le Théâtre sous la Dent.

Public ado/adulte • Durée : 1 heure • Entrée libre
Réservation conseillée auprès du service culturel de la mairie de Bernin : sylvie.pernet@bernin.fr ou 04 76 92 35 56

Défi sciences

Dans le cadre de la fête de la science, les bibliothécaires vous proposent **DéfiSciences**, **samedi 14 octobre 2017 à 20h30 à la salle des fêtes**. Mise en scène étonnante, interactive et humoristique d'une série d'expériences et de résultats scientifiques sur le fonctionnement de la pensée.
Illusions ? Magie ? Mentalisme ? Ou tout simplement Science !!!
Un **spectacle de la compagnie *A seconde vue*** pour découvrir et comprendre les mystères, les forces et les faiblesses de notre pensée et développer son esprit critique.

Entrée libre • Public familial à partir de 8 ans
Réservation auprès des bibliothécaires : 04 76 08 89 34 ou bibliotheque@bernin.fr

Passation de responsabilité à la direction du service des relations aux administrés et du CCAS

A la tête du service des relations aux administrés (accueil, état civil, agence postale communale, élections, recensement, archives, communication, vie associative et festivités) et assurant le bon fonctionnement du CCAS de Bernin depuis avril 2011, **monsieur Fabrice Colliard est parti en mutation mi-juillet 2017**, au conseil départemental de l'Isère, pour occuper un poste centré sur l'accompagnement social de proximité, ainsi qu'il le souhaitait. Pour saluer son implication au service de la commune et des administrés et lui souhaiter du succès dans la poursuite de sa carrière, Madame le maire a réuni les élus et le personnel communal pour une cérémonie conviviale le 16 juin dernier.

La passation de responsabilité à la tête du service des relations aux administrés et du CCAS est assurée par une mobilité interne, puisqu'elle **a été confiée à madame Aurélia Delort**, présente dans les effectifs communaux depuis l'automne 2007, sur les fonctions d'assistante des élus et du directeur général des services.

Emplois d'été 2017

L'été 2017 a vu, pour la 4ème année consécutive, de **jeunes lycéens et étudiants** intervenir dans les services communaux, comme renforts saisonniers.
Parmi les 38 candidatures reçues, **15 jeunes** se sont ainsi investis dans les services administratifs, techniques, à la bibliothèque, au centre de loisirs et comme agent d'accueil du public à l'exposition « Réalités Nouvelles » (Château de la Veyrie).
La plupart du temps novices, ces jeunes ont été encadrés, tout au long de leur mission, par des **agents communaux** qui ont eu à cœur de leur faire découvrir leur métier et l'environnement des collectivités territoriales.

Ils ont ainsi **apporté leur aide aux services** qui profitent souvent de la période estivale pour clore un semestre d'activité (archivage, mise à jour de bases de données, aide au retour des livres prêtés par la bibliothèque aux écoles…), effectuer des travaux de rénovation et préparer la rentrée (support au traitement des inscriptions du service enfance-jeunesse, préparation des manifestations et publications de la rentrée…).
Signalons cette année que le centre de loisirs a fait appel à un **jeune titulaire du BAFA** pour participer à l'encadrement du séjour organisé pour les enfants, à Saint-Vincent-les-Forts, début juillet 2017.
Pointant le caractère formateur de l'expérience, la polyvalence des tâches confiées et la bonne intégration dans les équipes de travail, les jeunes recrutés semblent tirer un bilan positif de leur passage à la mairie. Nous vous donnons rendez-vous fin 2017 dans les parutions municipales et sur le site www.bernin.fr pour le détail des modalités de candidature.

Rachel Commandeur, Ressources Humaines

Se PACSER en mairie sera possible à compter du 1er novembre 2017

La loi du 18 novembre 2016 a transféré **aux mairies la gestion des PACS à partir du 1er novembre 2017** jusqu'alors détenue par le tribunal d'instance. Cela concernera autant l'enregistrement que la gestion des déclarations, des modifications et des dissolutions.
Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS, les partenaires devront **s'adresser à la mairie de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune**.
Il sera toutefois toujours possible de s'adresser également à un notaire.
Pour pouvoir conclure un PACS, les couples de même sexe ou de sexes différents doivent remplir certaines conditions, rédiger une convention et fournir des pièces justificatives.

Plus d'informations auprès du service état-civil au 04 76 92 07 40 ou au 04 76 92 35 57.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée par la Communauté de communes du Grésivaudan : des aides pour rénover votre logement

Le Grésivaudan propose aux propriétaires un accompagnement gratuit et des aides financières pour rénover leurs logements. Cette OPAH s'adresse aussi bien à des propriétaires occupants (selon des conditions de ressources) qu'à des propriétaires bailleurs souhaitant louer des logements à loyers modérés.

Quels travaux peuvent être subventionnés ?
- Les travaux d'économie d'énergie : isolation, menuiserie, chauffage, énergies renouvelables…
- Les travaux permettant le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite : douche à l'italienne, siège monte escalier, rampe d'accès à l'habitation…
- Les travaux lourds visant à résoudre une dégradation importante du logement : humidité, absence de chauffage…

A qui s'adresser ?
SOLIHA Isère Savoie :
Par téléphone au numéro vert 0 805 030 004 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Par mail : le-gresivaudan@soliha.fr

Plus d'infos : www.bernin.fr

Aurélia Delort, Relations aux administrés et CCAS

Commission de révision des listes électorales

La liste électorale est permanente, elle fait l'objet d'une révision annuelle ou d'une refonte tous les 3 ans. La liste définitive est arrêtée le dernier jour de février.
La révision est effectuée par une commission composée du Maire ou d'un de ses adjoints, d'un délégué (par bureau de vote) désigné par le préfet et d'un délégué (par bureau de vote) désigné par le président du tribunal de grande instance. Cette commission est donc composée de 5 membres.
Sa mission est de statuer sur les demandes d'inscriptions déposées en mairie tout au long de l'année et de procéder aux radiations.
Elle se réunit environ 4 à 5 fois par an en soirée pour statuer sur ces éléments.

La mairie recherche actuellement un habitant qui souhaiterait participer à cette commission.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Aurélia Delort, responsable du service "élections" au 04 76 92 35 57 (aurelia.delort@bernin.fr) ou Christophe Duret (christophe.duret@bernin.fr).

Fête de la châtaigne et du vin blanc

Venez profiter de notre fête du village, **dimanche 15 octobre**, dans le parc réaménagé du **Clos Michel**. Petits et grands, rendez-vous à 11h au stand de la châtaigne avec un objet pour faire du bruit afin de réveiller Bernie, notre mascotte. Une **surprise** vous attendra.

Retrouvez les stands des producteurs et artisans d'art, les animations musicales et démonstrations des associations de notre commune, les ateliers ludiques de notre service enfance-jeunesse. Cette année une **nouvelle activité gratuite pour tous, le laser street et un mode de restauration food trucks**.

Élections sénatoriales du 24/09/17

Les 5 sénateurs élus pour l'Isère sont :
- Michel Savin (LR),
- Frédérique Puissat (LR),
- Guillaume Gontard (Rassemblement écologiste, communiste et hamoniste),
- André Vallini (PS) et,
- Didier Rambaud (LREM).

Attention :

L'Agence Postale Communale sera transférée au bureau de tabac de Bernin à compter du 16 octobre 2017

URBANISME

Consultation nuancier communal

Le service urbanisme rappelle que **pour tout dépôt de dossier d'urbanisme comportant des notions de teinte** (tuiles, menuiseries, façades, etc.) **il existe un nuancier communal** consultable à l'accueil de la mairie indiquant les couleurs autorisées. Il est nécessaire d'indiquer sur le dossier déposé les références correspondantes.

Pour tout renseignement : 04 76 92 35 59 (seulement les matins) ou urbanisme@bernin.fr

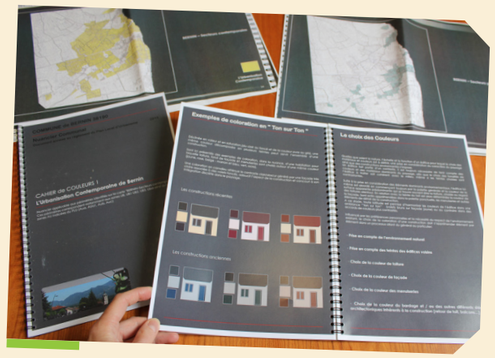

Voie verte du bas Bernin
La voie verte est en service chemin des Franques.
La sécurité des cycles et des piétons est assurée entre Crolles et le chemin de la Côte à Bernin. Ce cheminement doux permettra à terme de rejoindre le chemin de La Proula via le CUBE.
Fin des travaux prévue en mars 2018.

Chemin de la Proula
La rénovation de la première tranche de cette voirie structurante est achevée.
Elle permet d'offrir plus de sécurité en aval du groupe scolaire, un éclairage public, plus de stationnements ainsi qu'à terme un cheminement doux entre Saint-Nazaire et Crolles via la voie verte du bas Bernin. La rénovation complète du chemin de La Proula est programmée d'ici 2019.

Chemin de Champ-Jaillet
Un éclairage public à LED a été mis en place en haut du chemin, coté Communaux. Il répond à une attente d'améliorer la sécurité des piétons, dans cette partie de voirie étroite ne pouvant bénéficier de trottoir.

Hervé Lambert, Délégué voiries, réseaux et enjeux énergétiques

Pendant les travaux

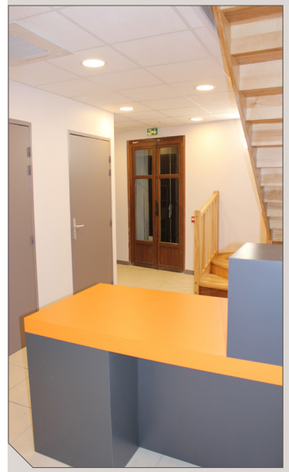

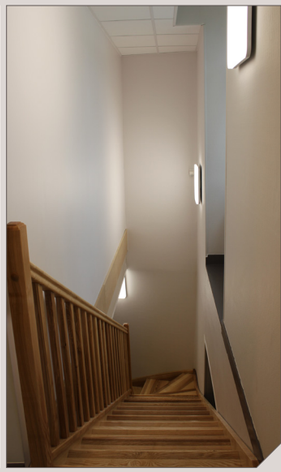

Après les travaux

Travaux maison Michel

Après la salle des fêtes ainsi que la mairie, nous poursuivons notre politique de rénovation des bâtiments communaux.
Nous avons donc profité de l'été et de la fin de l'école pour rénover l'intérieur de la maison Michel, qui abrite le service enfance jeunesse et vie scolaire ainsi qu'une partie de la cantine, et la mettre au norme PMR (personnes à mobilité réduite) comme la loi nous le demande dans les bâtiments accueillant du public. Ainsi l'escalier a changé de place pour permettre l'aménagement de toilettes adaptés aux personnes à mobilité réduite. La climatisation a été installée pour faire face aux périodes de température caniculaire qui se multiplient ces dernières années. Peinture, changement des sols, amélioration de la circulation pour les chariots de cantine complètent ces travaux de la maison Michel, prête à accueillir de nouveau les enfants de l'école mais aussi les familles berninoises souhaitant la louer pour le week-end.

Anne-Françoise Besson, Adjointe associations, coordination de la vie communale, éducation et gestion de l'entretien des bâtiments

L'été au centre de loisirs

Suite à une forte demande des parents d'enfants de maternelle, la capacité d'accueil a été portée de 16 à 24 enfants. En parallèle, nous constations sur d'autres périodes de vacances, que les grands partaient moins.
Nous avons pu répondre à presque toutes les demandes d'inscriptions, en basculant un animateur des grands aux petits.

Concernant le programme, les thèmes ont été respectés (récup, monde sous-marin, préhistoire, espace…) et des activités en lien tels que des **créations manuelles**, des **jeux sportifs** et des **sorties** ont été réalisées pour tous. Enfants et animateurs ont vécu de bons moments de détente et de plaisir à être ensemble.
Rendez-vous pour les prochaines vacances de Toussaint avec le **thème traditionnel d'Halloween** et notamment le bal et la sortie à Walibi.

« CT d'la balle le séjour à Embrun ! »

Profitant du bus des enfants, un groupe de 12 jeunes accompagné de deux animateurs (Hannah et Guillaume) a été déposé à la **base nautique d'Embrun**. En mode **camping autonome**, ils ont pu profiter de la **découverte du rafting** sur la Durance et d'un **stage de 3 jours catamaran** sur le lac de Serre-Ponçon.
Ce fut un séjour intense tout en respectant un rythme de vacances (réveil échelonné et farniente). Les jeunes ont aussi pu expérimenter leurs talents culinaires en décidant des menus et en les préparant par groupe de trois. Les tâches quotidiennes, courses, vaisselle et rangement étaient de la partie.
Nous avons fait la connaissance d'autres jeunes sur le camping avec qui le dernier soir, nous avons partagé un **moment de convivialité autour d'un barbecue**.
Rendez vous est donné pour l'an prochain mais vous pouvez dès à présent nous faire part de vos idées de séjour sur notre page Facebook : https://fr-fr.facebook.com/LocalJeunesBernin/ ou à enfance-jeunesse@bernin.fr.

Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse

Animations au multi-accueil

BABY CIRQUE

Les enfants du multi-accueil ont découvert durant cette semaine du mois de juin les activités baby cirque encadrées par Jérôme et Vincent de l'association berninoise **Cirq'Hop**. Quelle joie de pouvoir **sauter**, **faire des roulades**, **être en équilibre**…
Même les plus petits ont participé à cette animation. Un réel moment de partage entre les professionnels et les enfants.

PRÉSENTATION ET DÉGUSTATION DE FRUITS

Le multi-accueil avec la participation du prestataire cuisine ont proposé une « **animation fruits** » aux enfants lors du repas de midi.
Les diététiciennes sont venues présenter différents fruits : ananas, fraises, kiwis, grenades, fruits de la passion… et puis, dégustation, étonnement des saveurs, grimaces, éclats de rire… Un très bon moment.

SPECTACLE

Les RAM intercommunaux du Grésivaudan organisent un **spectacle « La marelle des souvenirs », jeudi 12 octobre 2017** à 20h30 à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot.
Prestation de et par Catherine Drouot, éducatrice de jeunes enfants et comédienne.
Elle aborde avec humour et émotion l'impact et la puissance des mots sur l'enfant dans son quotidien.
Entrée libre, sans réservation dans la limite des places disponibles et **ouvert à tous**.
Renseignements auprès des animatrices du RAM : 06 73 80 15 46

PORTE OUVERTE

PORTE OUVERTE AU RAM DE BERNIN

Le **samedi 14 octobre 2017** entre 9h30 et 11h30, **le Relais Assistants Maternels « Les Grési'mômes » ouvre ses portes**. Situé chemin de la Proula, en contre-bas du cimetiere, futurs parents, parents, enfants et assistants maternels venez découvrir le lieu et rencontrer des assistants maternels autour d'un café.
Renseignements : 06 73 09 35 85

« Nous irons jusqu'au bac... oui mais comment ?? »

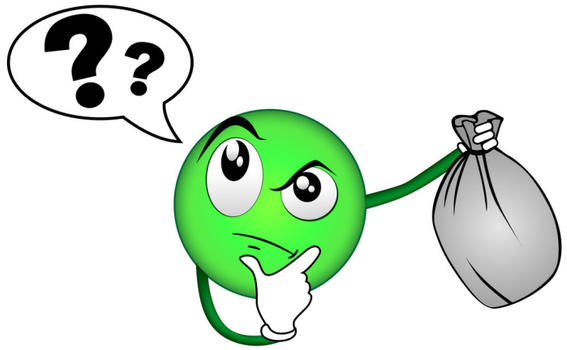

Réalisé avec la collaboration de la direction des déchets du Grésivaudan

Bref rappel : le 1er janvier 2010 la Communauté de communes Le Grésivaudan, créée en 2009, a la **compétence gestion des déchets du territoire**.
Aujourd'hui, sur les 46 communes que compte la collectivité, 29 (pour 69 200 habitants dont Bernin) sont en gestion directe et 17 sont en gestion déléguée au Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie (SIBRESCA). Sur ces 29 communes, 4 communes sont collectées en emballage et papier mélangés, les autres communes en emballage et papier collectés séparément. Par ailleurs, il existe différentes couleurs de poubelles. Tout cela ne facilite pas la compréhension des consignes de tri ni même la gestion du service.

Le service de gestion des déchets, c'est environ 70 personnes (60 % collecte, 27 % déchetteries, 7 % administratifs et 6 % en communication de proximité) et des saisonniers travaillant en renfort pendant les congés.

Les dépenses de fonctionnement en 2015 pour les 46 communes sont de 12 701 k€ pour 10 838 k€ de recettes (dont 9 445 k€ de Taxe d'Enlèvement des OM + Taxe Foncier Bâti, 369 k€ de ventes de matériaux et 751 k€ d'Eco organisme) soit une subvention du budget général de 1 862 k€.

Et nos ordures ?

Chiffres issus du rapport d'activité 2015 sur les communes en gestion directe

Répartition des déchets (en tonne par an) :

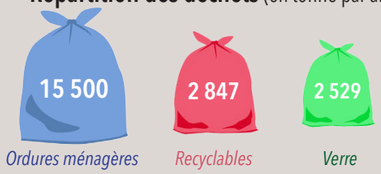

Kg par an/habitant :

Les coûts à la tonne (avant recettes éco organisme) **:**

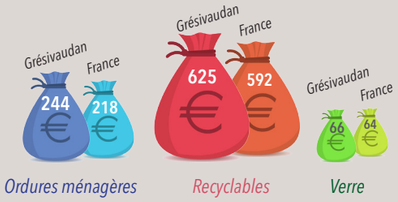

REMISE EN CAUSE DU TOUT PAV

Lors du mandat précèdent, Le Grésivaudan avait acté le fait de passer en **Points d'Apport Volontaire** (PAV) l'ensemble de la collecte pour toutes les communes. Des études d'implantation et de coûts avaient été réalisées.
En 2014, les nouveaux élus ont décidé de refaire des études complémentaires en intégrant d'autres données telles que la maintenance de ces PAV, le choix de la densité (1 PAV pour 100 habitants), la caractérisation des ordures ménagères, la perte du taux de captage en recyclable, pour analyser les pistes d'économie.

Étude sur l'optimisation des tournées et sur la sécurité des agents

Le constat :
- Temps de travail déséquilibré entre les équipages et les tournées : entre 27h et 38h par semaine pour 131 km en moyenne par tournée, dont 2/3 en transit aller-retour garage/zone de collecte et 1/3 des kms parcourus réellement en collecte.
- Enjeu lié au redécoupage des parcours de collecte (prise en compte des voies de collecte empruntées)
- Sécurité : collecte bilatérale majoritaire, marches arrière, bacs cassés, voies étroites, 159 marches arrière à traiter

Des mesures sont décidées :
- La collecte bilatérale passe en collecte mono-latérale pour les routes nationales et départementales.
- Les voies étroites collectées par des bennes de petit format (7.5 tonnes).
- Les marches arrière de confort supprimées.
- Travail d'identification des voies dangereuses devant être collectées de façon mono-latérale.
- Identification, lors des suivis de collecte, de 206 tronçons de voies « étroites » représentant 31 km. A collecter au moyen d'une benne de 9m³.

Etat des lieux :

L'objet de la campagne de caractérisation est d'**avoir une connaissance détaillée de la composition des ordures ménagères résiduelles** sur le territoire de la Communauté.
Cette campagne de caractérisations permet aussi de **quantifier les marges de progression possibles**.

Les résidences secondaires et occasionnelles, liées aux activités de sport d'hiver, **ne sont pas prises en compte** dans le cadre de cette campagne de caractérisation (le tonnage supplémentaire lié à cette activité représenterait environ 2,8 % des tonnages annuels).

De cette campagne réalisée en mai 2017, il ressort que :

- Les déchets biodégradables : 93 kg/habitant/an, dont 1/3 correspond à du gaspillage alimentaire.
- La part du verre dans les ordures ménagères représente 10,3 kg/habitant/an.
- Les films et barquettes plastique sont encore très peu triés, 85 % du gisement est présenté en mélange dans les ordures ménagères.
- 4 emballages en acier sur 10 sont triés et 25 % des emballages en aluminium.
- Les déchets dangereux et les déchets électriques sont peu présents.
- La part des « **autres déchets non valorisables** matière » pouvant être déposés en déchetterie représente **20 % du gisement**.

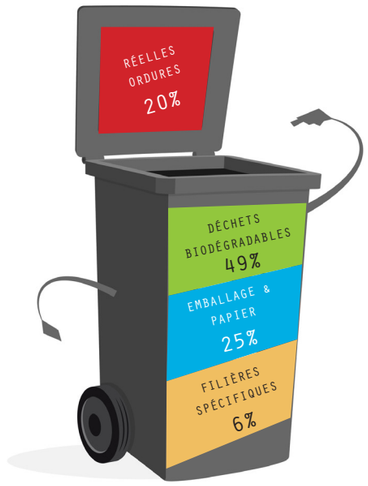

Conclusion :

Des marges de progression :
- *Les « réelles » ordures ménagères ne représentent que 20 % du gisement actuel (OM).*

- *Les recyclables collectés sélectivement, hors films et barquettes plastiques, sont de 67 %, pour un objectif précédemment fixé de 75 %.*

Comment vont être traités nos déchets à partir du 1er janvier 2018

Les consignes de tri seront harmonisées sur les 29 communes, on sépare le fibreux (les cartons et papiers) du non-fibreux (emballages plastique, métal et briques alimentaires).

Pourquoi isoler le fibreux ?

Réduction importante des coûts de collecte car le fibreux est collecté en apport volontaire, coûts de traitement à 0 €, schéma préconisé par les éco-organismes, meilleure qualité du fibreux (non souillé par les autres déchets tels que les barquettes et pots).

Comment réaliser l'évolution ?

Nécessité de changer toutes les bornes papiers car le parc existant est en piteux état, ces bornes recueilleront tout le fibreux désormais : papier et carton.

En 2018 nos déchets non fibreux et ordures ménagères seront toujours ramassées en porte à porte pour Bernin.

Au 1er janvier 2019 d'autres changements, la collecte des recyclables (non-fibreux) passera en **apport volontaire** et les ordures ménagères resteront collectées en porte à porte.

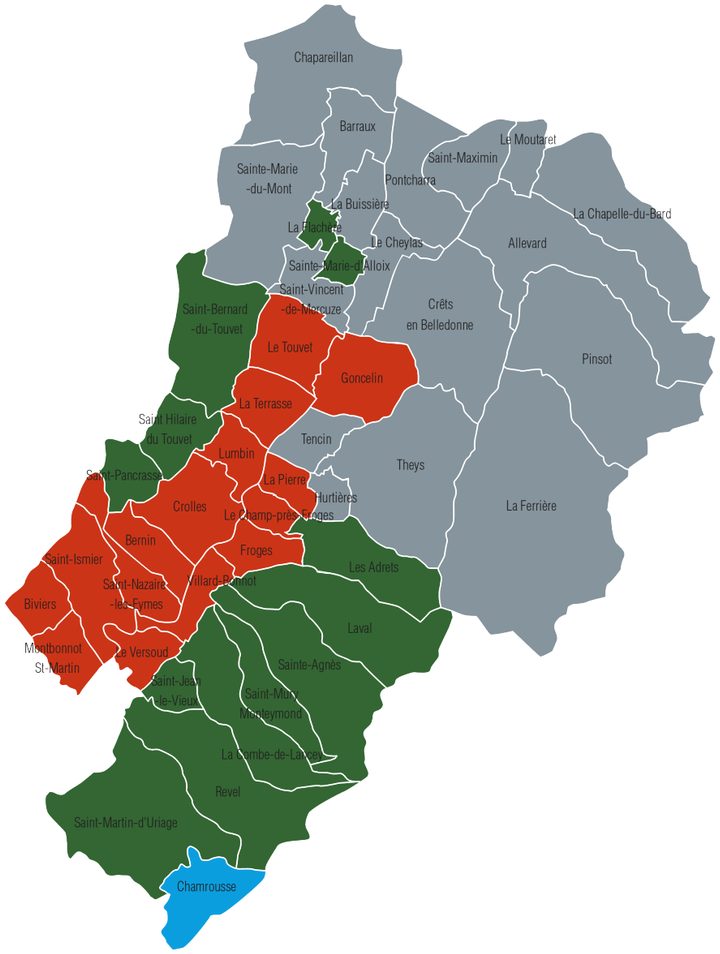

- Communes en PAV dès 2018
- Communes en PAV fibreux en 2018 puis en PAV non-fibreux en janvier 2019
- Communes déjà en « tout apport volontaire »
- Communes non concernées (collecte des déchets gérée par le Sibrecsa)

Futurs conteneurs PAV *(photo non contractuelle)*

Les conteneurs proposés seront plus pratiques du fait de leurs ouvertures larges et adaptées à chaque type de déchet.
Leur concept innovant facilitera l'entretien ainsi que le nettoyage. Un logiciel permettra de calculer les tournées en fonction du taux de remplissage, cela permettra de limiter les kilomètres parcourus par les camions de collecte.

Photo non contractuelle

- Des sacs de pré collecte seront distribués pour faciliter le geste de tri : 1 pour le verre, 1 pour le fibreux et 1 pour le non fibreux (les sacs seront de la couleur du PAV et des pictogrammes indiqueront le type de déchets).
- Une campagne de sensibilisation en porte à porte sera organisée pour distribuer ces sacs de pré collecte, informer les usagers et expliquer la démarche de changement. Le but est de rencontrer 65 % des foyers.
- Des réunions de formation seront organisées auprès des agents des communes pour expliquer le projet.
- Une répartition entre les communes et Le Grésivaudan pour l'entretien des PAV et des environs a été faite (déneigement/ramassage des ordures en dehors des bacs…).
- Des rencontres communes/Le Grésivaudan pour la localisation des futurs emplacements sont en cours.

Le Grésivaudan a fait le choix d'une collecte robotisée nécessitant un seul conducteur dans le camion. La collecte est réalisée à l'aide d'un robot sans intervention manuelle. Ce type de collecte a le double avantage d'améliorer les conditions de travail des agents et de leur garantir une amélioration de leur sécurité. En terme d'exploitation, la productivité est grandement améliorée compte tenu du fait qu'il faut environ une minute pour collecter un conteneur d'un mètre cube a contrario d'une collecte traditionnelle où il faut environ 12 minutes.

- Suite à la mise en place des **cartes d'entrées** dans les déchetteries, la limitation de volume à 30m³ est uniquement sur le bois, les déchets verts, les encombrants, le plâtre et les gravats. Les autres flux valorisables ne sont pas concernés.

- **Taux de fréquentation** des déchetteries, à Crolles : 664 entrées/jour, à St-Ismier : 630 entrées/jour.

- Le Grésivaudan ne remboursera pas les bacs OM achetés par les particuliers passant en PAV. Les habitants pourront en revanche apposer un autocollant lors de la dernière collecte 2017 **s'ils souhaitent que leur bac soit retiré** pour être recyclé par Le Grésivaudan mais **ils pourront les garder** s'ils le souhaitent.

- Lors du changement de mode de collecte, les bacs bleus de tri ne pourront pas être utilisés en bacs OM. Le Grésivaudan souhaite garder l'uniformité des couleurs du nouveau marché. Les bacs OM devront rester gris.

- Ce changement va engendrer une modification pour les cantines qui vont devoir se rendre aux points d'apport volontaire pour vider leurs poubelles.

- La redevance spéciale s'intègre à la collecte actuelle donc s'il y a passage en Point d'Apport Volontaire, les communes et les professionnels seront aussi en PAV.

- Les communes auront la possibilité, moyennant un surcoût à leur charge, d'enterrer les PAV.

Compte-rendu du conseil communautaire du 29 mai 2017

**En introduction à ce conseil,
une présentation des plans et de la programmation
du Centre Nautique Intercommunal de Pontcharra.**

Parmi les délibérations :

- Attribution de subventions aux structures d'aide à domicile en zone de montagne.
- Attribution à diverses associations agissant dans le domaine de la solidarité.
- Création d'un café des parents (pour les parents d'adolescents en grande difficulté qui bénéficieront d'un accompagnement personnalisé).
- Attribution de subventions aux actions sportives.
- Demande de subventions et cessions de parcelles dans les zones d'activités.
- Suppression de la compensation tarifaire en place depuis 2009 sur la zone B Transisère, conformément au débat lors du vote du budget.
- Organisation du service des déchets dans les communes de montagne pour les 13 communes concernées. Le Grésivaudan prend à sa charge le montant de l'investissement pour l'achat des colonnes aériennes, ainsi que le coût de la préparation du sol. Si une commune veut une colonne enterrée ou semi-enterrée, le différentiel sera à sa charge. Définition de la répartition des tâches (par exemple le déneigement est à la charge de la commune aux alentours des colonnes mais l'enlèvement des dépôts sauvages au pied de la colonne est à la charge du Grésivaudan).

Compte-rendu du conseil communautaire du 26 juin 2017

En avant-propos, présentation du **projet Allevard 2020** (création d'un téléporté et activités économiques) et débat sur la clarification de l'intérêt communautaire et l'élaboration des budgets à venir suite a différents séminaires (objectif en matière de mobilité, enfance et petite enfance, GEMAPI, charges transférées)

Puis :

- Approbation des différents comptes de gestion et comptes administratifs et affectation des résultats.
- Avenant avec Grenoble Alpes Métropole concernant la refacturation pour les particuliers accédant aux déchetteries du Grésivaudan, suite à la mise en place des badges. La refacturation se fera au réel.
- Convention cadre avec le département sur l'amélioration des déplacements dans le Grésivaudan (entre autres liaisons inter-rives Crolles/Bernin/Villard Bonnot).
- Mise en place du PASS région de la région Auvergne Rhône-Alpes.
- Convention d'entretien avec les communes dans le cadre du transfert des zones d'activités économiques au 1er janvier 2017.
- Cession de parcelles dans les zones d'activités intercommunales, garanties d'emprunts et subventions.

Christophe Duret, Conseiller communautaire

La Boulange Café

Artisan, boulanger depuis de nombreuses années et à Bernin depuis 2010. Amoureux des bonnes choses, des traditions et de notre village, l'idée a germé et le projet a commencé il y a maintenant 1 an suite au départ du gérant du Bernin et de la fermeture du restaurant.
Il nous semblait important de redonner vie à ce commerce qui auparavant était une boulangerie.
Nous allons donc **transférer notre boutique dans ces locaux** afin de **proposer,** en plus des produits existants, **une pâtisserie traditionnelle de qualité, un café, salon de thé et une restauration rapide** plus fournie (salade, sandwich chaud ou froid) sur place (20 places assises) ou à emporter.
Du mardi au samedi de 6h30 à 19h et le dimanche de 6h30 à 12h30.
Pour ce nouveau concept, des **travaux** vont être engagés, pour moderniser et transférer la boutique, d'une durée de quelques mois. Ceux-ci **devraient se terminer avant les fêtes de fin d'année** (décembre 2017).
Notre but, relancer l'activité : le retour du tabac-presse, la présence d'un primeur le mardi et samedi sur la place Urbain Basset, l'arrivée du projet « Cœur de village » avec des nouveaux commerces et l'arrivée prochaine de notre café devraient nous permettre de capter de nouveaux clients et redynamiser tous les commerces de Bernin. A très vite pour le café...

Mr et Mme Morhain

Resistance Boxing Gym

L'idée d'ouvrir **une salle proposant un tout nouveau concept** dans la vallée du Grésivaudan, disposant d'un espace **« sport de combat »** (boxe anglaise) et d'un espace **« cardio/cross training »** m'est venue grâce à la forte affluence de notre association de boxe. J'avais fais part de cette idée de projet aux adhérents et beaucoup étaient intéressés et prêts à me suivre dans l'aventure. Aujourd'hui les sports de combats se démocratisent (médiatiquement) et de plus en plus de personnes veulent s'initier à la boxe. De plus, il n'existe pas de salle de ce type dans le Grésivaudan qui mixe sport de combat et cross training. Les gens doivent se déplacer sur Grenoble et avec les bouchons etc. ce n'est pas toujours facile...
Diplômé d'un brevet fédéral 1&2 boxe anglaise, d'un BPJEPS AGFF mention D musculation et ayant un parcours sportif en compétition, mon souhait est de faire partager ma passion par le biais de cette future structure.
Encadrés par des coachs diplômés d'état, les adhérents auront la possibilité de participer à différents cours proposés tout au long de la journée et le soir, ils auront également un libre accès sur toute la salle aux horaires d'ouverture. **Il y aura également un service de « coaching personnalisé »**. Que ce soit pour des objectifs de remise en forme, perte de poids, préparation physique général, objectif compétition. Cette salle ravira tous les sportifs.

Johan Genovese

228 chemin du Teura • 06 63 22 17 54 • www.resistance-boxing-gym.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 9h à 13h

SPORT

CLUB NAUTIQUE DU GRESIVAUDAN

Le Club Nautique du Grésivaudan ou CNG, affilié à la FFN, propose la pratique de la natation pour tous à partir de 5 ans.

- « Natation LOISIR » : découverte de l'eau, apprentissage et perfectionnement de la nage pour tous les âges.
- « Natation COURSE » : possibilité d'intensifier sa pratique et de découvrir le monde de la compétition dès 7 ans.
- « Master » : groupe de compétiteurs de 25 à 99 ans.
- « Natation Synchronisée LOISIR » : combine nage et danse dès 6 ans.
- « Natation Synchronisée COMPETITION » : rigueur du travail corporel au sein d'une équipe.
- « Aquabody Tonic » : gymnastique pour adulte.

Contact : cn.gresivaudan@free.fr

SPORT

TENNIS CLUB DE BERNIN

Equipe 1 champions des Alpes

La saison 2016/2017 s'est terminée fin juin par la **fête du club**. **Belle journée d'animations** clôturée par le **traditionnel barbecue** qui avait réuni prés de **80 personnes**. Merci à Martin pour son dévouement dans la préparation du repas.

4 semaines de stage de tennis ont été organisées durant l'été pour les jeunes de 6 à 18 ans ; **prochain stage** durant les **vacances de la Toussaint** ; pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : tcbernin@orange.fr, par téléphone 04 76 08 83 75 ou directement au club pendant les heures de permanence (mardi, jeudi, vendredi 15h30/19h, mercredi 12h30/18h30, samedi 8h30/12h).

La nouvelle saison a débuté le 13 septembre avec tous les enfants du club junior ; de **nouvelles formules d'entraînement** ont été mises en place par nos 2 entraîneurs (plus d'informations sur notre site internet : http://www.club.fft.fr/tc.bernin).

Reprise de la compétition dès le mois d'octobre avec les équipes jeunes et 2 équipes hommes adultes qui évoluent en Pré-National ; venez les encourager et assister à de beaux matchs.

Si vous souhaitez pratiquer le tennis et intégrer un club dynamique et… sympathique, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.
Bonne rentrée à toutes et à tous et… à bientôt sur les courts.

Contact : 04 76 08 83 75 • tcbernin@orange.fr
www.club.fft.fr/tc.bernin

SOLIDARITÉ

CADRES SENIORS BENEVOLES

Cadres seniors bénévoles : pour les cadres à la retraite.

Aux cadres à la retraite ou préretraite, cadres **commerciaux, administratifs, ingénieurs**, l'association Cadres seniors bénévoles (CSB), offre l'opportunité de mettre leurs compétences professionnelles au service des :

- Etudiants des Ecoles et Universités : pour les préparer à la vie professionnelle.
- Porteurs de projets de création ou de reprise : pour les aider à préparer leur projet.
- Jeunes entreprises pour les aider à définir et réaliser un projet de développement.
- Cadres et Ingénieurs en reconversion ou à la recherche d'un emploi afin de les accompagner.

Si vous avez un peu de temps disponible et si vous avez envie de rester actif et utiles aux autres.

Informations : www.cadres-seniors.com
Contact : 04 76 04 76 54 • contact@cadres-seniors.com • cadres-seniors-2@orange.fr

LOISIRS

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES MEYLAN GRÉSIVAUDAN

AVF Meylan Grésivaudan (Accueil des Villes Françaises) vous accueille et propose un programme varié (sorties plein air, randonnées, conversations en langues étrangères, groupe de lecture, chorale, …).

Le but de ces événements est de faciliter l'intégration et la découverte de la Vallée du Grésivaudan des nouveaux arrivants.

Ainsi une **soirée d'accueil en octobre** est proposée, à la salle Decibeldonne à Meylan et la **Journée Nationale du Nouvel Arrivant est prévue le samedi 18 novembre 2017**.

Pour nous contacter et pour toutes informations : 06 89 11 08 17 • avfmeylan@gmail.com • http://avf.asso.fr/fr/meylan

LE COMITÉ DES FÊTES

Le 10 septembre 2017, comme tous les ans, le comité des fêtes de Bernin a organisé son vide-greniers. Malgré les quelques gouttes de pluie du matin, un bon nombre d'exposants s'est installé.

Les visiteurs ont pu chiner et nous l'espérons, trouver leur bonheur.

Le champ, à côté du CUBE, mis a disposition par la mairie, a facilité les problèmes de parking.

La buvette proposait : frites, hot-dogs,crêpes et barbes à papa et le petit apéritif offert a été très apprécié.

Le comité des fêtes remercie tous ceux qui ont participé à la réussite de ce vide-greniers et vous donne rendez-vous l'année prochaine, le **9 septembre 2018**.

LOISIRS

A CROCHES CHŒUR

C'est dès le mardi 5 septembre que les choristes de « A Croches Chœur » ont repris, avec grand plaisir, leurs répétitions hebdomadaires sous la direction de leur dynamique chef de chœur Olivier Sola.
Reprise légèrement anticipée cette année pour préparer au mieux le **concert** prévu le **samedi 7 octobre en l'église de Bernin**.
Le mois de septembre a été mis à profit pour peaufiner le programme du concert, l'essentiel de l'apprentissage ayant été fait la saison dernière.
Il y a encore de la place pour quelques voix d'hommes ; nul besoin de connaître le solfège sur le bout des doigts, chanter juste suffit.

Contact : 06 78 07 00 09 • poulet.jm@orange.fr

HUMANITAIRE

BERNIN BEKAMBA

Marche Solidaire du dimanche 17 septembre : **64 marcheurs** sont venus en famille et entre amis. Les **bénéfices** sont de **2005 €** (inscriptions, dons et vente artisanat). Objectif atteint pour le financement de l'**automatisation du puits d'un dispensaire** (budget pompe immergée, panneaux solaires et installation : 2596 €).

Le docteur Maguy Nigri était très heureuse de votre mobilisation.
Bravo et merci aux fidèles pour leur soutien sans faille et aux nouveaux qui ont découvert notre association.
Merci à nos partenaires : Synthèse ECA (communication), les 2 boulangeries de Bernin et Teisseire (collation), la mairie et le comité des fêtes (aide à l'organisation).

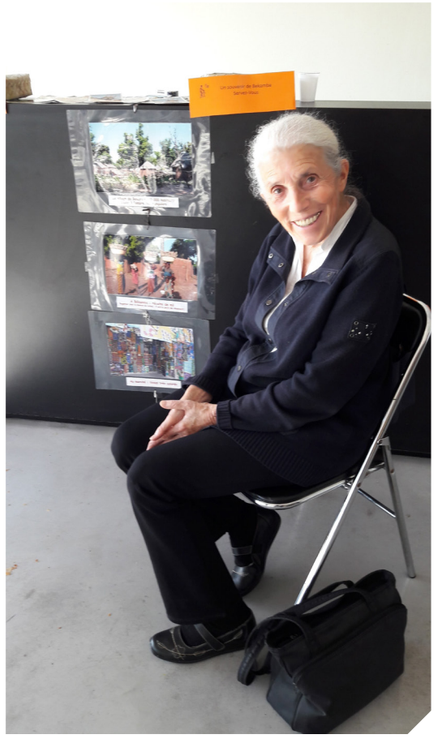

Contact : Magali CHIAPELLO-TUAZ - Présidente
Tél : 04 76 92 11 75
Courriel : magali.chiapello@wanadoo.fr
Site internet : www.apsvt.fr

LOISIRS

ACCA DIANE

Notre association comprend 30 chasseurs, gérée par un bureau de 6 personnes.
L'association doit respecter les lois sur la chasse (horaires, jours, espèces de gibier, armes), des règles (150 m des habitations, chasser dos aux routes, alcoolémie négative, port de vêtement orange dit fluo) et des obligations sur les résultats (limiter les dégâts sur les cultures en fournissant aux agriculteurs le matériel pour les protéger, en contenant les espèces pouvant provoquer ces dégâts loin des cultures dans les bois communaux). Le territoire chassable de Bernin est de 430 ha dont une réserve de 40 ha sur une surface communale de 741 ha.
Les plans de chasse sont fixés par la fédération de l'Isère (FDCI) pour quantifier le nombre de prélèvements annuels pour chaque espèce, suivant les comptages effectués au cours de l'été ou les retours de l'année précédente ainsi que les périodes chassables.
Notre budget annuel est réinvesti chaque année dans l'achat de matériels de protection des cultures (blé, maïs, vigne), dans la formation des chasseurs, dans les taxes sur les territoires et la participation aux indemnisations.
Chaque commune a son ACCA avec ses propres règles. Pour la commune de Bernin la chasse est autorisée tous les jours sauf le vendredi, le vendredi étant une fermeture départementale. L'ouverture s'est effectuée le 10 septembre et **la fermeture se fera le 28 février 2018**.
Chaque année nous vous en informons grâce au panneau électronique communal.

Toute personne domiciliée à Bernin ou possédant du terrain chassable peut adhérer à notre association.

Photo du panneau officiel indiquant les zones de chasse en équipe. Ce panneau a été élaboré par la FDCI en collaboration avec la préfecture, la fédération des randonneurs, les VTTistes et le club alpin et la région.

Partageons l'espace dans le respect de chacun et surtout de la nature.

Correspondance : ACCA Diane de Bernin, CIDEX 25A, 38190 Bernin

CULTURE

PATRIMOINE ET AVENIR EN GRESIVAUDAN

Journées du patrimoine 2017 (16-17 septembre) sur le thème national : « Patrimoine et Jeunesse ».

Les bénévoles de l'association Patrimoine et Avenir en Grésivaudan, ont choisi d'illustrer ce thème pour les jeunes et moins jeunes, par des balades dans le **quartier du Varvoux**, afin de leur faire découvrir les éléments architecturaux du patrimoine bâti, sur la base d'un livret-jeu et d'un livret documenté.
Une exposition et un diaporama à la maison Michel complétaient cette sensibilisation au patrimoine architectural local.
Ainsi, dimanche matin et après-midi, **une soixantaine de personnes** ont pu participer activement aux visites et comprendre que ces nombreux petits éléments de façades des maisons racontent une partie de l'histoire de notre village.

Contact : Christiane RETOUT - Présidente
Tél : 09 51 12 80 76
Courriel : patrimoine.avenir@hotmail.fr

14 JUILLET

Fête nationale : feu d'artifice et bal

Encore un succès pour le traditionnel feu d'artifice. Les spectateurs ont pu, cette année, profiter du tout nouveau parc du Clos Michel

9 SEPTEMBRE

Forum des associations

54 associations présentes

29 AOÛT

Cinétoiles

9 SEPTEMBRE

Accueil des nouveaux arrivants

9 familles présentes soit 27 personnes

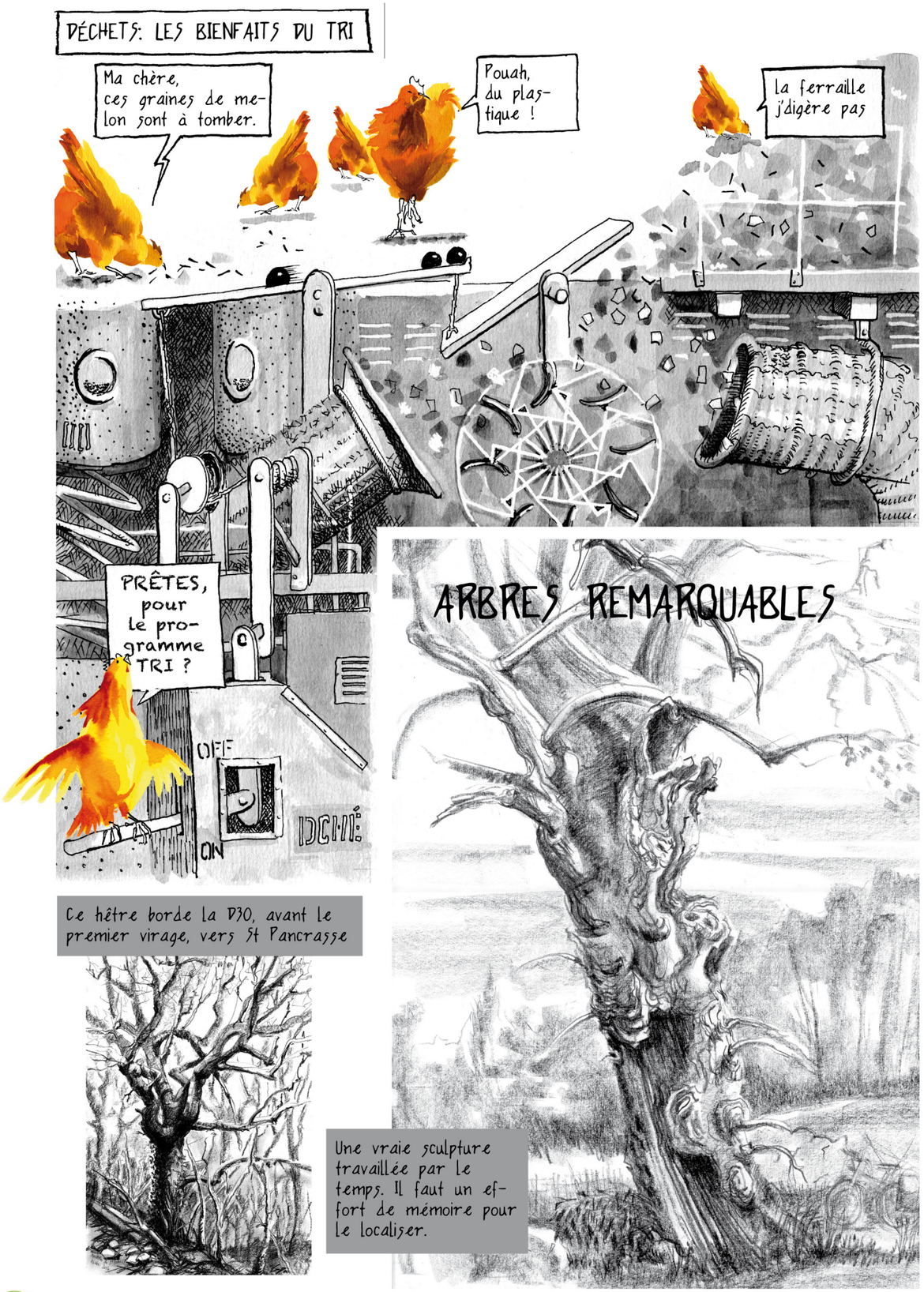

N'hésitez pas à transmettre vos idées à : communication@bernin.fr

BERNIN UTILE

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi
  de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi
  de 8 h 30 à 12 h
  et de 14 h à 17 h 30
- Samedi
  de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture. Attention dès le 16 octobre 2017, l'APC sera transférée au bureau de tabac.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

RAM Les Grési'mômes

Tél. 06 73 09 35 85
Courriel : ram.lesgresimomessecteur1@le-gresivaudan.fr

CCAS

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.). Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements). Contact : 04 76 92 07 40

PHARMACIES DE GARDE

*Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).*

Le 8 octobre : Pharmacie Luu Duc (Crolles)
Le 15 octobre : Pharmacie Belle Etoile (Crolles)
Le 22 octobre : Pharmacie de Bernin
Le 29 octobre : Pharmacie de Brignoud
Le 1er novembre : Pharmacie Fontaine Amélie (St-Ismier)
Le 5 novembre : Pharmacie de la Dent de Crolles
Les 11 et 12 novembre : Pharmacie Centrale (Domène)
Le 19 novembre : Pharmacie des Charmettes (Domène)
Le 26 novembre : Pharmacie Fontaine Amélie (St-Ismier)
Le 3 décembre : Pharmacie de Froges

MÉDECIN DE GARDE : 15
PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

> **POMPIERS** : 18
> **SAMU** : 15
> **CENTRE ANTIPOISON** : 04 72 11 69 11 (Lyon)
> **GENDARMERIE** : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)
> **ErDF** : 0 810 050 333 - Conseil clientèle
> **ErDF** : 0 820 333 338 - Dépannage
> **GrDF** : 0 810 224 000 - Conseil clientèle
> **GrDF** : 0 800 47 33 33 - Dépannage
> **Véolia eau** : 09 69 32 34 58
> **Abeille Dauphinoise** : 06 12 86 12 48
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »
Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)
Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN
Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle «je trie») de 4 h à 11 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

AMIANTE
À déposer à la déchetterie de Crolles le samedi 2 décembre 2017 de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES
À déposer dans des sacs à la déchetterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS
Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN
TÉL. 04 76 92 10 56
Horaires d'ouverture au public :
Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h • Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h • Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45 • Jeudi de 12 h à 13 h 45 • Samedi de 12 h à 18 h • Dimanche de 9 h à 17 h
www.le-gresivaudan.fr

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)
Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h : 04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux : 04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie (1 samedi/mois de 9h à 12h). Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier (04 76 52 52 25).

LE CHOIX DE NATHALIE

Éditions Stock

ROMAN > UN TRAVAIL COMME UN AUTRE • Virginia REEVES

Dans les années 1920, en Alabama, Roscoe T Martin, électricien de métier, s'installe dans la ferme de son épouse et devient fermier. Son couple bat de l'aile et l'exploitation est au bord de la faillite.

Passionné par l'électricité, il détourne clandestinement une ligne haute tension pour alimenter l'exploitation et faciliter le travail quotidien. Mais ce branchement va coûter la vie d'un employé. La vie de Roscoe va alors basculer, il est condamné à 20 ans de détention dans un pénitencier. Et c'est l'univers carcéral qui nous est décrit à travers cet homme brisé qui souhaitait améliorer son quotidien et notamment celui de sa femme.

Un premier roman intense et bouleversant.

> BIBILOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél . 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30